

OBJET REHABILITATION DE L'ANCIENNE DECHARGE DE LA JAMAIQUE

**APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (PHASES D'ETUDES)**

AUTORISATION DE SIGNER LES ACTES Y AFFERENTS

DEVELOPPER UNE VILLE PLUS SURE

Le marché d'études de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de l'ancienne décharge de la Jamaïque, a été notifié le 17 octobre 2013. Cette réhabilitation, prescrite par arrêté préfectoral en date du 13 août 2012, vise la mise en sécurité, la surveillance et la réhabilitation du site.

La mission de maîtrise d'œuvre est constituée des éléments de mission suivants, considérés comme phases techniques :

- Etudes de diagnostic (DIAG) ;
- Etudes d'avant-projet (AVP) ;
- Etudes de projet (PRO) ;
- Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Examen de la conformité au projet et le visa des études d'exécution réalisées par les entrepreneurs (VISA) ;
- Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET) ;
- Assistance au maître de l'ouvrage lors des Opérations de Réception et pendant l'année de garantie de parfait achèvement (AOR) ;
- Mission complémentaire - Établissement d'un dossier de cessation d'activité de l'ancienne décharge : travaux de réhabilitation, suivi post-exploitation, servitudes et restrictions d'usage.

Le coût global de la mission de maîtrise d'œuvre, intégrant ces phases techniques, se décline comme suit :

Phases	Eléments de missions de Maîtrise d'Œuvre	Montant (€ H. T.)
ETUDES	DIAG	165 031,00 €
	AVP	49 580,00 €
	PRO	42 030,00 €
	ACT	16 150,00 €
	Sous-total ETUDES (1)	272 791,00 €
TRAVAUX	VISA	5 250,00 €
	DET	53 450,00 €
	AOR	10 750,00 €
	Sous-total TRAVAUX (2)	69 450,00 €
MISSION COMPLEMENTAIRE	Sous-total MISSION COMPLEMENTAIRE (3)	5 500,00 €
	TOTAL GENERAL de la mission de Maîtrise d'Œuvre (1)+(2)+(3)	347 741,00 €

Rapport n°14/3-24

Pour les phases ETUDES de la mission de maîtrise d'œuvre, une demande de financement sera présentée dans le cadre du Programme Opérationnel Européen (POE) 2007-2013, sur des crédits de ce dispositif restant disponibles, selon le plan de financement ci-après :

Financiers	Taux	Montant
	(%)	(€ H.T.)
POE (Programme Opérationnel Européen) 2007-2013	60,00%	163 674,60 €
Part Ville	24,27%	66 194,20 €
Part Etat (ADEME)	15,73%	42 922,20 €
TOTAL	100%	272 791,00 €

Une participation financière de la CINOR sera également sollicitée en phase travaux.

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver le plan de financement proposé pour les phases ETUDES de la mission de maîtrise d'œuvre et de m'autoriser à solliciter les financements auprès des financeurs dans le cadre du Programme Opérationnel Européen (POE 2007-2013) ;
- de m'autoriser, ou mon représentant, à signer tous les actes y afférents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14324-a1-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2014

Gilbert ANNETTE

OBJET REHABILITATION DE L'ANCIENNE DECHARGE DE LA JAMAIQUE

APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE (PHASES D'ETUDES)

AUTORISATION DE SIGNER LES ACTES Y AFFERENTS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/3-24 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur François JAVEL, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

(1 abstention de Monsieur René-Paul VICTORIA en Commission AG/EM) ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**ARTICLE 1**

Approuve le plan de financement proposé pour les phases ETUDES de la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'ancienne décharge de la Jamaïque et autorise le Maire à solliciter les financements auprès des financeurs dans le cadre du Programme Opérationnel Européen (POE 2007-2013) :

Financeurs	Taux	Montant
	(%)	(€ H.T.)
POE (Programme Opérationnel Européen) 2007-2013	60,00%	163 674,60 €
Part Ville	24,27%	66 194,20 €
Part Etat (ADEME)	15,73%	42 922,20 €
TOTAL	100%	272 791,00 €

Délibération n° 14/3-24

ARTICLE 2

Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

ARTICLE 3

Les dépenses et les recettes afférentes à cette étude seront imputées respectivement au chapitre 20, article 2031 et chapitre 13, articles 1321 et 1327.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14324-a2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2014


Gilbert ANNETTE